

Ministère de la Transition Écologique
Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales

COMMUNIQUÉ DIR SUD-OUEST

Après l'éclairage de la direction sur l'état d'avancement du projet RRN20-30 et du projet 3D du gouvernement (extrait du CODIR DIRSO du 14/12/2020 disponible sur l'intranet)

Etat d'avancement des réflexions nationales (H. Ferry-Wilczek)	<p>Le réseau des directeurs de DIR a élaboré une lettre d'alerte et une feuille de route concernant les DIR à l'attention de la SG du ministère et du DGITM, document qui leur ont été transmis début décembre.</p> <p>Il s'agit d'alerter sur la situation difficile vécue du fait de l'accroissement de l'effet ciseau (augmentation des crédits et baisse des effectifs) et de proposer des adaptations de court et moyen terme conduites de manière coordonnée entre DIR, dans l'attente des décisions nationales de la loi 3D (décentralisation, déconcentration, différenciation).</p> <p>Dans le même temps, la SG du ministère a lancé une revue des missions, qui s'est concrétisée pour nos sujets par un séminaire en distanciel le 10 décembre. Il a réuni en visio-conférence 80 personnes de DREAL, DIR, DGITM et du SG. 3 groupes ont travaillé en parallèle :</p> <ul style="list-style-type: none">un sur l'exploitation,un sur l'ingénierie,un sur le contrôle des transports terrestres. <p>Celui sur l'exploitation a permis de mettre en évidence le consensus sur les mesures proposées par le groupe de travail du RRN 20-30.</p> <p>Le groupe sur l'ingénierie a été l'occasion de partager des éléments, sans conclusion particulière à ce stade.</p> <p>La loi 3D est toujours en préparation, portant notamment sur la décentralisation. Concernant les routes, d'éventuels transferts vers les Départements ou les Régions seraient éventuellement envisagés.</p> <p>La création de l'opérateur routier ne devrait pas figurer directement dans cette loi.</p>
--	--

voici la 4D (décentralisation, déconcentration, différenciation et décomplexification),



Pas de NOËL en DIR...

Ce titre pourrait être celui d'un conte de Noël mais NON c'est la triste réalité.

Mardi 15 décembre 2020, une délégation **FORCE OUVRIÈRE** composée de la FEETS, du SNITPE et du SNP2E en la personne de son Secrétaire général, du Secrétaire National des TSDD ainsi que celui des OPA et du Coordinateur des DIR était conviée à une rencontre sous format Visio-Conférence par le

Conseiller Social de Mme POMPILI, Ministre du MTE, M. MORIN.

Le sujet à l'ordre du jour : le transport et plus particulièrement les services routiers.

FORCE OUVRIÈRE portera crédit au Conseiller Social des remerciements qu'il exprime vis-à-vis des personnels du MTE durant cette crise sanitaire, avec un petit plus pour les agents des services routiers qui ont, en plus, à gérer le Brexit (clin d'œil aux agents de la DIR Nord).

Cette politesse étant faite, nous ne pourrions accorder à cet entretien d'une heure trente, aucune note positive et surtout à l'écoute des mauvaises nouvelles débitées sans remords et sur un ton badin, **FORCE OUVRIÈRE** ne peut que parler de trahison et de mascarade. Heureusement c'était le conseiller **social**, heureusement !!!

Dans les faits, de social : rien,
par contre de quoi inquiéter et créer des RPS pour les agents Oui ;

petit florilège :

- concernant les pertes d'ETP, dixit : « *on ne peut pas continuer cette politique de rabot...* »,
- sur les missions : « *travail à faire sur les évolutions des missions et les prioriser...* »,
- il faut « *changer de périmètre responsable...* »,
- c'est une « *belle opportunité vis-à-vis de Bercy...* ».

Il parle de quoi à travers ces termes alambiqués et technocratiques, voila la réponse :

«**on va ré-ouvrir une étape de décentralisation...**», ce sont les termes utilisés.

Et oui, après avoir baladé les organisations syndicales durant presque 2 ans avec le fameux projet RRN 20-30, sensé stabiliser et pérenniser les DIR jusqu'à la date de fin de concessions des autoroutes privées et bien, l'État via **le MTE, va décentraliser la gestion du réseau routier national aux collectivités territoriales (département, région) mais aussi aux Métropoles.**

Après avoir testé sur les agents de la DIR Est une « décentralisation mode Alsacienne » qui a abouti à la création de la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace), l'État passe à la vitesse supérieure **et sans s'occuper du travail effectué par ses services en charge du domaine routier, la DGITM et les DIR,** elle décide de « foutre en l'air » le réseau routier national en le sacrifiant au credo des réorganisations territoriales de l'État, au dogme de la loi 4D (décentralisation, déconcentration, différenciation et décomplexification) et du libéralisme à tout crin prôné par le Président Macron.

M. MORIN Aymeric, je cite :

« Rassurez-vous, *il n'y aura pas de privatisation... l'État veut garder la possibilité de dire NON à une collectivité...les agents auront le choix entre opter ou rester à disposition...* »

FORCE OUVRIÈRE est loin, très loin d'être rassuré par ses propos, nous avons à faire à des menteurs parce que :

- d'une part, tout au long du processus du projet RRN 20-30 ils nous ont bien

fait comprendre qu'il s'agissait de garder en vie les DIR,

- d'autre part lorsque l'on voit comment s'est fait la « décentralisation alsacienne » sans concertation des Organisations syndicales représentatives,
- et quand on voit le calendrier annoncé : passage en CTM le jeudi 17 décembre 2020 (on perd pas de temps) et débat parlementaire en 2021.

FORCE OUVRIÈRE peut logiquement douter de la véracité des propos « rassurants » du Conseiller Social.

FORCE OUVRIÈRE ne peut que se méfier et alerter les agents des DIR, tous les agents des DIR, le MTE a ouvertement menti sur un projet qui va, potentiellement, impacter toutes les DIR et proclame la fin des DIR au terme de cette 4^{ème} décentralisation.

FORCE OUVRIÈRE ne va pas rester les bras ballants, nous avons déjà posé des questions :

- qu'est-ce qu'il advient des réseaux qui ne trouveront pas preneurs dans cette foire à la décentralisation ?
- sous quelle forme administrative (service d'État, Établissement public, etc..) le service qui va gérer ces réseaux sera t-il mis en place ?
- qu'advient-il de la technicité et de l'expertise des agents d'État ?

PAS DE RÉPONSES !!!!

Pas de réponses non plus à nos demandes d'entrevue sur une négociation des régimes indemnitaires pour les Personnels d'Exploitation.

FORCE OUVRIÈRE aurait aimé vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, malgré la crise sanitaire et la tension palpable qu'elle met sur les épaules, nous ne pouvons que vous proposer de passer un Bon Noël en petit comité familial, distanciation et personnes vulnérables obligent, mais voilà nous sommes face à une administration que le Président raille pourtant à longueur de temps pour son immobilisme mais qui se révèle, encore une fois, aux ordres sans cœur et sans état d'âmes.

Tous les membres du SNP2E **FORCE OUVRIÈRE** sont sur ce nouveau dossier, non annoncé à l'agenda social, la bagarre commence tout de suite au CTM du 17/12/2020, nous serons là pour les agents des DIR et nous ne lâcherons rien.